Interview Michèle HEHN

Agence Générale des Equipements et Produits de Santé – AP-HP
Pharmacien responsable unité fonctionnelle « Evaluation et achats médicaments »

1. Quelles actions en lien avec le développement durable menez-vous ?

Le développement durable appliqué aux produits de santé est un sujet complexe.

Systématiquement, nous appliquons un critère développement durable dans toutes nos procédures d'achat de médicaments, toutefois avec une pondération faible de l'ordre de 3%.

Notre priorité est de choisir des produits de qualité et de sécurité (conditionnement unitaire, flacon protégé contre la casse…).

Ces critères sont contradictoires vis-à-vis de ceux utilisés pour valoriser le développement durable.

2. *Depuis 2017, l'AP-HP a fortement investi dans des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale des médicaments et des dispositifs médicaux*.

- **Comment l'AGEPS prend-elle en compte les besoin éventuellement formulés par les professionnels en matière de développement durable et de produits de santé ?**
- **Comment l'AGEPS valorise-t-elle cette démarche (économie circulaire, cycle de vie) ?**

La pondération du critère « développement durable » est bien évidemment augmenté lorsque le contexte s'y prête.

En effet, lors de la prochaine consultation des anesthésiques halogénés, une part importante des critères de choix sera consacrée à la capacité du fournisseur à proposer des solutions pour la récupération du gaz après usage.

3. A l'AGEPS, quelle est la place dans la formation ?

Les équipes n'ont pas de formation sur le développement durable, nous rencontrons des difficultés pour apprécier les réponses des fournisseurs notamment concernant les labels proposés.